

# Le Chœur du Collège de Delémont a fêté son jubilé

À l'occasion des 20 ans du Chœur du Collège de Delémont, notre collègue, Alain Tobler, a signé une célébration à la fois festive, émouvante et vivante en proposant un spectacle de grande qualité. [Suite]

**D**urant deux soirées, pas moins de 80 voix se sont réunies à Vicques pour interpréter un répertoire varié et moderne. Plusieurs générations se sont retrouvées. Une cinquantaine d'ancien-nes élèves sont revenu-es pour chanter encore une fois, comme au premier jour. La bonne ambiance et la joie de partager un moment ensemble étaient palpables, reflet d'un groupe uni par une passion commune.

Enseignant de musique au Collège de Delémont depuis plus de deux décennies, chef de chœur engagé et pianiste, Alain a su insuffler une dynamique unique à cette formation scolaire, la menant bien au-delà de ses murs. La musique est un puissant vecteur de cohésion, de dépassement de soi et de plaisir partagé. Elle a été partagée et ressentie par plusieurs centaines de personnes durant deux magnifiques soirées qui en appellent déjà d'autres selon les souhaits exprimés par les protagonistes. Ce projet met en lumière la place de l'art à l'école et le rôle essentiel de l'engagement personnel, mais aussi de la dynamique collective grâce au soutien de collègues engagés comme Antoine Kauffmann et Alexis Jobin entre autres.



## Il y avait un réel plaisir, visible et audible lors de ces représentations. Quel bilan personnel et professionnel en tires-tu?

Personnellement, c'est une immense satisfaction. Voir ces élèves, ancien-nes et actuel-les, heureux-euses, motivé-és, fièr-res de chanter ensemble, c'est une joie pour tous et toutes. Des liens forts se sont tissés entre générations. Pour moi, les voir revenir au Collège chanter, avec cette énergie et cette envie, c'est presque irréel. C'est le plus beau cadeau qu'on puisse recevoir en tant qu'enseignant.

Ce projet a aussi permis à chacun de sortir de sa zone de confort, d'oser monter sur scène, de s'exprimer devant un large public. C'est exactement ce que j'ai étudié dans mon mémoire sur le sentiment d'efficacité personnelle, et là, je l'ai vu se réaliser.

Professionnellement, c'est une confirmation que l'art a toute sa place à l'école. Oui, on peut faire de grandes choses dans un cadre scolaire. On a partagé quelque chose de vrai. Ce jubilé m'a permis de prendre du recul, de voir tout le chemin parcouru, et de constater à quel point un projet artistique peut marquer durablement. Il continue de résonner, bien au-delà du cadre scolaire. Et ça, c'est une source immense de joie et de motivation pour la suite.

Educateur 8/2025



## Élections cantonales 2025

Tantôt, nous devons élire nos autorités cantonales au Parlement et au Gouvernement. J'ai siégé durant plusieurs années au sein du législatif et j'ai défendu avec conviction mes idées et valeurs. À la fin de l'année, je quitterai mes fonctions de député.

Par ces quelques lignes, je souhaitais attirer votre attention sur l'importance que revêt le choix d'élire vos représentant-es. Ce sont elles et eux qui vont diriger notre canton durant la prochaine législature. Ils-elles auront à définir des priorités, mais également prendre des mesures concrètes comme celles relevées ci-après (voir page suivante) par le secrétaire général.

Je vous encourage donc à soutenir des collègues engagés et membres du SEJ afin de pouvoir représenter vos valeurs dans les décisions politiques à venir.

*Roberto Segalla, coprésident du SEJ et député sortant au Parlement jurassien*

### Liste des membres du SEJ, candidat-es au Parlement

**CS-POP:** René Grossmann, Rémy Meury

**Verts:** Raphaël Breuleux, Jean-Paul Obrecht, Jean-Pierre Chavanne, Ivan Godat

**PS:** Chantal Gerber, Philippe Bourquard, Léo Beuret, Hildegard Lièvre Corbat

**PCSI:** Jennie Koller

**Centre:** Vincent Eschmann, Marie-Eve Fleury, Christophe Girardin

**PLR:** Sandra Nobs

**UDC:** Philippe Rottet

### Membre du SEJ, candidat au Gouvernement

**PS:** Raphaël Ciochi



## Une rentrée syndicale active

La rentrée scolaire des élèves a eu lieu le 18 août, mais elle est déjà bien loin et plusieurs événements marquants se sont déroulés. Retour sur trois d'entre eux.

### Indice des prix à la consommation (IPC) et renchérissement

Comme chaque année, le mois d'août est l'occasion pour la Coordination des syndicats de la fonction publique jurassienne (CDS) de rencontrer le Gouvernement afin de négocier un renchérissement pour l'année suivante.

La grille salariale actuelle est basée sur un indice de 103,3 points et la valeur de référence pour 2025 en juillet est de 105,8 points. Cela représente une différence de 2,5 points, soit environ une perte de pouvoir d'achat de 2,42%. Il faut rappeler que le personnel de l'État supporte une perte durable depuis de nombreuses années. Elle est de 2,2 points en 2025, était de 1,50 en 2024, de 2,05 en 2023 et de 0,60 en 2022. Cela représente en moyenne sur les quatre dernières années une contribution de 1,50% du personnel à l'amélioration des finances cantonales. À cela, il faut ajouter une autre contribution de 1,90% liée au plan équilibre.

Pour cette année 2025, le personnel supporte donc un différentiel d'indexation salarial de 2,12% avec l'IPC de référence de l'an dernier (2,5 points) et une contribution salariale de 1,9%. Le salaire du personnel de l'État est donc impacté d'environ 4% par rapport à un salaire adapté au coût de la vie. Chaque année est source d'incertitude. La CDS a demandé la compensation totale du renchérissement pour la venue de Moutier pour assurer une année 0 où les salaires seraient adaptés au coût de la vie. Il faut encore préciser que ce différentiel impacte votre avoir LPP. Il n'est pas complété par une cotisation adaptée au coût de la vie réel et pourrait représenter à terme un problème pour une certaine partie des assuré-es...

La CDS a bien conscience des difficultés financières cantonales, mais également des enjeux pour la population et le personnel. Il serait inégalitaire qu'une partie seulement du personnel bénéficie de l'indexation de son salaire au coût de la vie. Cette année est une année électorale. Je vous encourage à demander aux candidat-es au Parlement et au Gouvernement leur appréciation de cette situation et leur volonté de cesser ces ponctions salariales.

### Audit au Département

L'audit diligenté par le Gouvernement jurassien a révélé un portrait sans concession des pratiques du ministre, Martial Courtet. Rapidement, le SEJ a communiqué sur cette situation et exprimé son soulagement envers le

personnel qui a pu être validé dans sa souffrance et ses craintes.

Le SEJ veillera à ce que les recommandations de l'auditeur soient mises en œuvre rapidement pour rétablir la confiance aussi vite que possible, en clarifiant les rôles, en instaurant un véritable dialogue et un calendrier.

Première conséquence de l'audit, le Service de la formation postobligatoire (SFP) a été rapatrié au Département de l'intérieur de Nathalie Barthoulot. Deuxième conséquence, les séances d'échanges en lien avec les pensums du secondaire II ont été reportées. Ces rencontres devaient permettre d'ouvrir une discussion avant d'entamer des travaux d'uniformisation. Affaire à suivre.

### Orientation des élèves à l'école secondaire

Le SEN a invité les collègues de 7-8H fin août à une séance pour les informer des pistes qu'il a étudiées pour remplacer les épreuves communes d'orientation de 8H (EC). Le Département souhaitait questionner le sens de ces épreuves, mais également les confronter à l'arrivée des élèves de Moutier.

Si effectivement, un certain nombre de collègues s'interrogent sur le système, son équité ou encore son utilité, notamment au regard du très grand nombre de cas particuliers, deux questions se posent. Dans quelle mesure un changement est souhaitable et souhaité? Quel soutien les titulaires de classe de 8H recevront pour assumer la charge administrative supplémentaire ou encore la charge mentale d'une procédure dont ils-elles seront au centre?

Le SEJ a exigé, dès les premières annonces par la presse, qu'un sondage transparent ait lieu et que les personnes qui assumeront la responsabilité première de l'orientation et qui connaissent le mieux le système (pratique et recul sur le parcours des élèves) puissent être entendues. Une consultation aura donc lieu dans le courant du mois de septembre. Le SEJ invitera ses membres de 7-8H à participer à une séance extraordinaire afin de définir leur position et la défendre auprès des autorités. Les personnes concernées ont été ou seront averties par courriel. Si vous êtes concerné-e, vous pouvez contacter directement le secrétariat qui vous renseignera.

*Christophe Girardin, Secrétaire général du SEJ*